

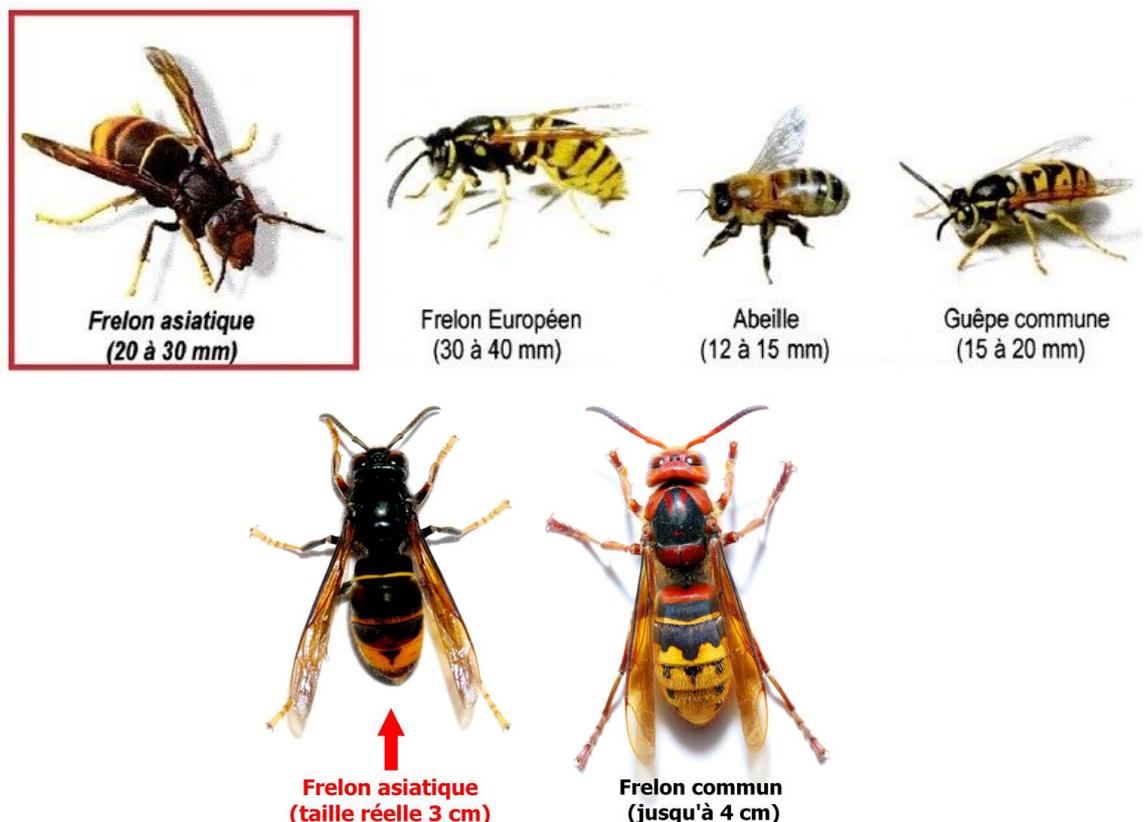


Information

OBJET > Le frelon asiatique

Le frelon asiatique a été introduit accidentellement en France en 2004. Il a maintenant colonisé le quart sud-ouest du territoire et continue sa progression. Par ses activités de prédation sur les abeilles domestiques, le frelon asiatique peut avoir un impact local non négligeable sur les activités apicoles, la biodiversité et la pollinisation : à ce titre, le gouvernement a décidé en 2012 son classement comme « espèce exotique envahissante et nuisible ».

Le frelon asiatique est légèrement plus petit que le frelon Européen. Son dard n'est pas plus long et émet la même quantité de venin. C'est un insecte diurne, il cesse toute activité à la tombée du jour contrairement au frelon européen.



Son nid

Le nid est constitué d'un mélange de bois, d'eau et de salive qui lui donne un aspect de papier mâché, il peut atteindre dans sa version définitive un diamètre de 40 à 80 cm et accueillir en moyenne 1 500 individus.



Un nid peut produire jusqu'à 12 000 individus et 200 fondatrices par an.

Où le trouver ?

Les nids de frelon asiatique matures s'observent pour une grande part en hauteur, cependant les pré-nids, observés au printemps, sont souvent très bas et peuvent se trouver partout (auvents, hangars, boîte aux lettres, bâtiments ouverts, encadrement de portes et de fenêtres, appentis, arbres, haies ...). Ils sont situés depuis la hauteur du sol jusqu'à plus de 30 mètres.

Avec la chute des feuilles, l'automne est le moment d'observer les arbres pour détecter les éventuels nids sur le domaine public mais aussi dans les jardins et les espaces privés.

En cas de découverte d'un nid de frelon asiatique, ne pas tenter de s'approcher et définir un périmètre de sécurité de 5 m minimum. Faire intervenir un prestataire de désinsectisation formé et équipé spécialement pour ce type d'intervention.

Risques :

Les risques liés à la présence de frelons asiatiques sont en premier lieu apicoles (prédation des abeilles) et agricoles.

Pour l'homme, c'est une combinaison entre la hauteur faible de son habitat et son mode de défense en groupe de 40 à 50 individus qui le rend plus dangereux que le frelon européen.

Un frelon asiatique croisé seul, loin de son nid, ne sera pas agressif et ne présente pas de risques particuliers pour l'homme.

Dans tous les cas, l'enlèvement et la destruction des nids devront être réalisés par une entreprise spécialisée.

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous rapprocher Monsieur Burel à la FREDON au 01 56 30 00 26, courriel formation@fredonidf.com ou de la mairie au 01 64 52 74 54.